

Septembre 2011

## Édito

Le **MAPE** est le **porte-parole des parents**. Nous sommes **votre relais**.

Notre souhait, pour le bien-être de nos et de vos enfants, est de favoriser un **dialogue permanent et constructif** entre, vous les parents, les équipes des établissements scolaires publics de Saint Mandé, l'Inspection d'Académie, la municipalité et nous.

Notre association est **strictement Saint-Mandéenne** et n'est soumise à aucune directive, ne dépend d'aucune direction régionale ni nationale; s'y rejoignent des parents uniquement motivés par des questions de scolarité, à partir de leur enfant, et **sans lien avec une quelconque couleur politique**.

**Adhérents à notre mouvement, vous faites partie intégrante de notre équipe**. Nous sommes élus pour vous représenter et c'est ensemble que nous devons avancer car de **votre implication dépend notre influence et de vos avis dépendent nos actions**.

Alors au plaisir de vous rencontrer lors d'une prochaine manifestation et notamment le **mercredi 28 septembre 2011 à 20h30**, à la Maison des Sports, 31 rue Allard, pour notre **Assemblée Générale**.

À très bientôt

**Nadia TIDJANI**  
Présidente

consultez  
notre site :  
[www.mape-saint-mande.com](http://www.mape-saint-mande.com)

## CALENDRIER MAPE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Venez nombreux à notre Assemblée Générale, le **mercredi 28 septembre 2011** à 20h30, à la Maison des Sports, 31 rue Allard (angle bd de la Guyane), autour d'un apéritif/digestif. C'est pour vous l'occasion de rencontrer nos invités : les membres de la municipalité Jeunesse Enseignement et chefs d'établissement



### JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Venez nombreux nous rencontrer sur le stand MAPE, place du marché au métro Saint Mandé, le **samedi 24 septembre 2011** de 9h à 17h.



### BROCANTES

Nos deux habituels rendez-vous :

- le « **Vêt-Hiver** » : brocante de jouets, vêtements de sports divers et sports d'hiver, le **samedi 19 novembre 2011** dans le préau de l'élémentaire Paul Bert (3, rue Paul Bert).
- les « **Fous du Roulant** » : brocante de vélos, skates, trottinettes et autres roulants, le **samedi 31 mars 2012** dans la cour de l'élémentaire Charles Digeon Digeon (24, rue du Commandant Mouchotte).



### ATELIERS DESSIN ET THÉÂTRE

Faire découvrir le **théâtre** et/ou le **dessin** à vos enfants sans avoir à assurer le trajet à la sortie des classes : **les ateliers de 4h 1/2** reprennent le **lundi 19 septembre 2011** pour les écoles Paul Bert, E&G Tillion et Ch.Digeon, toujours dans l'enceinte de l'école.

**Une nouveauté** : des ateliers pour les collégiens existent et/ou voient le jour. Renseignez-vous auprès des intervenants.

Les inscriptions se font directement auprès de : **Flore** au 06.60.90.25.60 (erolf.totort@free.fr) pour le dessin, **Marjorie** au 06.63.40.44.25 (mpmarjorie@gmail.com) pour le théâtre à Paul Bert, et **Gabriel** au 06.03.92.09.93 (gabriel.car@free.fr) pour le théâtre des élèves du collège, d'E&G Tillion et de Ch.Digeon.

#### Rédaction

Didier Bailly-Caplan

Élodie Chabot-Sobel

Hervé Daune

Pascale Durand

Hélène Gonçalves

Sophie Hattier

Maguy MacDonald

Nadia Tidjani

Marie Tung

#### Illustrations

Tristan C.

#### Maquette

Catherine Chevillard



prêt pour  
une nouvelle  
année scolaire !

## La morale

Êtes-vous favorable à un retour de la morale à l'école ?

Pour la grande majorité, les parents répondent OUI à cette question.

Pourquoi cette question est-elle posée aujourd'hui ?

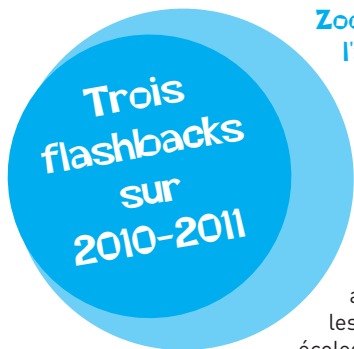
**Qu'est-ce que la morale** et surtout de quelle morale parle-t-on ?

En tant que parents, nous devons assurer à nos enfants un avenir social. Les individus doivent se respecter mutuellement et l'apprentissage du **respect** commence dès le plus jeune âge.

L'école peut jouer un **rôle capital** lorsque certains parents ont démissionné ou ne se sentent pas concernés. Le retour de la morale à l'école peut aussi appuyer l'éducation que les parents donnent à leur enfants, et ainsi les conforter, pour que les mots "valeur morale" aient encore un sens.

Les enfants ont besoin de repères et de **valeurs communes** pour avancer dans la bonne direction. La réussite sociale ne se résume pas à la capacité de consommer.

Le débat reste ouvert...



Zoom arrière sur quelques faits marquants de l'année scolaire passée, au point de vue local, "Saint-Mandéen" et au point de vue national

## Au niveau de la ville

La mise en place de nouvelles manières de constituer et d'attribuer les **voyages scolaires** : ceux-ci ont été plus amplement portés, gérés par les établissements scolaires et les équipes pédagogiques. Nous remercions les enseignants des écoles, déjà bien "chargés" par les programmes et les modifications de rythme de l'année précédente, qui ont, encore et plus, œuvré et construit des projets permettant à nos enfants de partir tout heureux en classes de découverte, vertes, transplantées ou de mer... aux quatre coins de l'hexagone.

## Exclusivement "made by MAPE élémentaires Saint Mandé"

Votre association a enfin pu mettre en œuvre et proposer à tous les élèves de CM2 de Paul Bert, Charles Digeon et E.&G. Tillion une "**Initiation aux gestes de premiers secours**" dispensée par la **Croix Rouge** elle-même. Les enfants qui s'y sont inscrits ont particulièrement apprécié cette formation, qui s'est conclue par un diplôme nominatif. Le MAPE est heureux d'avoir pu la mener à bien, de surcroît dans l'enceinte de locaux scolaires, et d'avoir pu mettre à disposition de nos pré-collégiens ces bases de premiers secours. La France est, en la matière, très en retard par rapport aux voisins européens qui l'inscrivent très tôt dans leur parcours scolaire. Et ce quand bien même ces initiations aux gestes de premiers secours sont au programme de l'Éducation Nationale.

Nous nous réjouissons qu'à la suite de cette initiation, les deux infirmières scolaires aient repris ces apprentissages dans le cadre de leurs interventions auprès des élèves, et qu'à Paul Bert, l'équipe pédagogique se propose de reconduire elle-même, cette année 2011-2012, cette formation dans le cadre scolaire.

## Au plan national

Un point important et très médiatisé, **la réflexion-débat sur les rythmes scolaires** : cette question a été tout particulièrement traitée à Saint-Mandé lors d'une soirée-débat organisée le 29 novembre 2010, réunissant des représentants du corps enseignant, des responsables des établissements scolaires, des centres de loisirs, du conservatoire, des élus municipaux "Enseignement-Jeunesse", de Monsieur le Député Maire, de Madame l'Inspectrice d'Académie... et de parents-représentants des associations de parents d'élèves, dont le MAPE.

Les interrogations, échanges et confrontations d'expériences, les remarques, critiques et propositions, se sont articulés autour de **cinq questions clés** :

- le **fonctionnement actuel** : la semaine de 4 jours
- l'**organisation actuelle** des journées d'école (la durée et les différents temps d'une journée)

- l'**organisation à mettre en place** par rapport à un rythme adéquat pour l'enfant dans la globalité de sa journée
- des questions sur les **horaires d'école** à Saint-Mandé
- des suggestions à propos du **calendrier** et de la **répartition** par zones des temps de vacances et des temps scolaires

Cette rencontre a permis la mise en commun d'avis multiples, variés et différents selon les places, fonctions occupées par chacun.

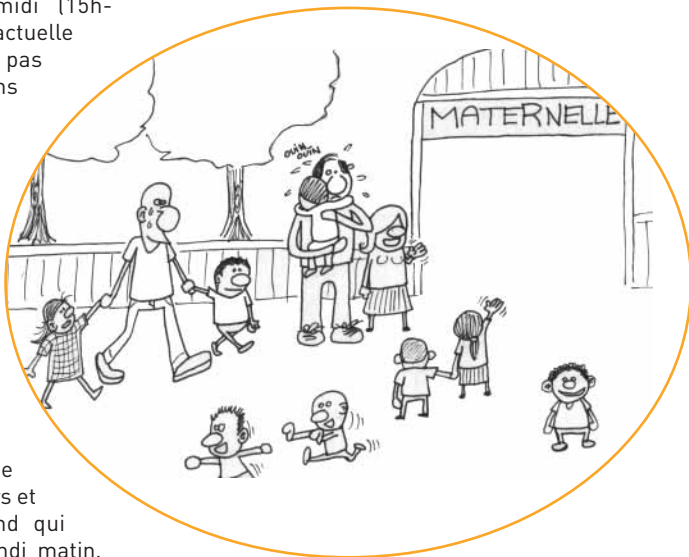
Ne pouvant être exhaustifs, nous nous limitons ici à en retracer les grandes lignes, à mettre en exergue quelques traits saillants et à faire état tant de la densité du débat que de la complexité de la question.

**La semaine de quatre jours** a l'avantage de permettre que le week-end en famille, le temps passé ensemble entre enfant(s) et parents soit plus long. A Saint-Mandé, les familles sont plutôt opposées à un retour au samedi d'école.

Les parents regrettent également que les **vacances** d'été soient aussi longues. Certains souhaiteraient une année d'école plus longue, mieux étalée, avec un temps d'apprentissage par journée moins dense, moins plein. Des parents souhaiteraient des congés de Toussaint de deux semaines (au lieu des dix jours).

D'autres parents proposent les **mercredis** travaillés ; sachant qu'à ce jour, s'y concentrent beaucoup d'activités extrascolaires, sportives et culturelles... La possibilité d'introduire ces autres moments de la vie d'un enfant à l'intérieur du temps d'école est évoquée, tant pour le sport que pour des activités artistiques (conservatoire...), avec l'idée de transversalité, de passerelles, à imaginer, penser.

Sont également soulignés les apports des spécialistes en matière de **rythmes chronobiologiques**. Ainsi il est fait état de variations de la vigilance de l'élève au cours d'une journée avec deux **"pics" d'attention** plus marqués : un en seconde partie de matinée (10 h-11h30) et un autre en seconde partie d'après-midi (15h-16h). Il apparaît donc que l'actuelle journée d'école ne tient pas compte de ces rythmes dans le dispositif existant. Ces mêmes experts estiment que la **pause du samedi et dimanche** pose problème, trop longue, entraînant une plus grande fatigabilité le lundi. Ils rejoignent là des enseignants qui témoignent d'un plus de régularité et de moins de fatigue de l'enfant ayant école le samedi matin ; ce en lien avec une rupture du rythme : couchers et levers tardifs en week-end qui rendent plus difficile le lundi matin.



Ainsi à Decroly, de façon satisfaisante, les enfants continuent à travailler le samedi matin qui est le jour de l'aide personnalisée. Tous sont d'avis que la journée totale d'un élève est longue : six heures. Et, localement, la pause méridienne est moindre : une heure trente. L'aide personnalisée y est souvent programmée. Allonger le temps de repas allongerait la journée.

Côté **Centres de loisirs**, nous apprenons qu'un tiers des enfants scolarisés à St-Mandé fréquentent les centres de loisirs le mercredi, avec une amplitude horaire de 7h à 19h, même les plus petits. Devant la fatigue des enfants, même en élémentaire, au moment de la pause méridienne, est évoquée la possibilité de sieste.

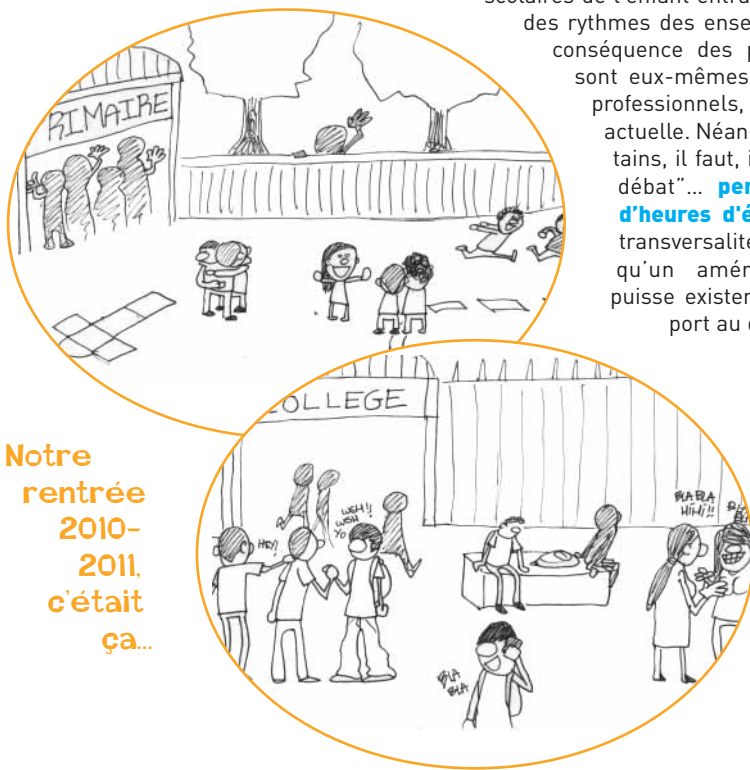
Dans d'**autres pays**, la journée d'école finit bien plus tôt (15h30 au Canada) et les enfants ont le temps pour d'autres activités sportives, artistiques. L'exemple de l'Allemagne est également évoquée avec une journée d'école qui se termine à 14h et où les parents emmènent les enfants à d'autres activités. La France ne fonctionne pas sur ce mode. Un enfant terminant plus tôt ne rentrerait pas plus tôt chez lui ; les parents eux-mêmes ne rentrant pas plus tôt.

A plusieurs reprises a été abordée la question des **heures de coucher** des élèves ainsi que le **temps et l'accès à des écrans**. Ont été également discutés les rythmes au collège avec la nécessité pour l'élève d'être attentif, vigilant en permanence, les différents cours se succédant heure par heure. Des parents présents témoignent des difficultés d'adaptation de leur enfant, particulièrement en 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>.

Force est de constater que réorganiser les rythmes scolaires de l'enfant entraîne une réorganisation des rythmes des enseignants et par voie de conséquence des parents ; parents qui sont eux-mêmes pris dans des temps professionnels, en lien avec la société actuelle. Néanmoins, de l'avis de certains, il faut, il fallait "s'emparer du débat"... **penser des amplitudes d'heures d'école différentes**, des transversalités... avec la possibilité qu'un aménagement particulier puisse exister à St-Mandé par rapport au dispositif national.

Marie Tung  
Vice-Présidente  
du MAPE

Notre  
rentrée  
2010-  
2011,  
c'était  
ça...



Si le sujet  
vous intéresse,  
vous pouvez prendre  
contact avec nous.

# Groupe Scolaire Emilie et Germaine Tillion

2 boulevard de la Guyane

## Directrice

Mme Catherine Camouseigt

## Tête de liste représentant de parents d'élèves MAPE :

Pascale Durand

## 229 élèves au total

### • Maternelle •

84 élèves répartis sur 3 classes

### • Élémentaire •

145 élèves répartis sur 6 classes  
dont 2 classes de double niveau :  
CP/CM1 et CM1/CM2

## La Fête de la Science

L'an dernier, le MAPE a apporté une **aide financière** à l'école pour la mise en place de la Fête de la science. C'est la deuxième année que cette fête est montée dans l'école par l'équipe pédagogique.

**Toutes les classes**, de la petite section au CM2, sur deux jours, ont pu participer à des ateliers menés par des animateurs spécialisés de l'Exploradome de Vitry sur Seine. L'occasion pour les enfants de découvrir, d'expérimenter, d'appréhender des pratiques scientifiques, d'observer des phénomènes etc.

- Cet événement permet également, des **partages** d'expériences, des **échanges** entre élèves et avec les enseignants, autrement.
- Il renforce les **deux grands objectifs du projet d'école** : développer la citoyenneté des élèves, et favoriser le Vivre Ensemble par un climat de respect et d'écoute de l'autre.

## La Kermesse

L'équipe du **MAPE participe activement** à l'organisation, la préparation et l'animation de la kermesse, aux côtés de la directrice, de l'équipe pédagogique, des ATSEM, des parents élus de la FCPE et des parents volontaires.

L'an passé, la kermesse a eu lieu le **21 juin en soirée**, jour de la Fête de la musique. Les enseignants ont organisé avec leurs classes des spectacles, une chorale, ou des ateliers retraçant pour certains le travail mené tout au

long de l'année avec des intervenants. Cette kermesse a été une **véritable réussite**.

Au delà d'être un événement symbolique et important de la vie de l'école, la kermesse est l'occasion de **partager** un moment de l'univers des élèves, de partager un moment de fête, enfants, parents et enseignants.

Les **benéfiques** retirés de la vente des carnets et billets de tombola permettent d'alimenter la coopérative de l'école et ainsi de financer les projets pédagogiques (ateliers, sorties, activités, classes de découvertes...) et des achats divers (livres, matériels, vélos...)

## Le chantier qui jouxte l'école

Nous avons également suivi et **participé** aux réunions d'informations relatives au chantier d'envergure ouvert sur les anciens terrains EDF, et qui jouxte l'école. Nous avons fait connaître les questions, les craintes des parents d'élèves ainsi que leur détermination à vouloir préserver le **bien-être quotidien** des enfants et des enseignants.

Aux côtés de la directrice, nous avons demandé des relevés de données sur le désamiantage, les nuisances et pollutions possibles, le respect des horaires de circulation des engins... **Nous attendons des réponses**.

Nous nous devons, tous, d'être **vigilants**.

Parmi d'autres informations, retrouvez tous les comptes rendus des trois conseils d'école de l'année écoulée sur notre site :  
[www.mape-saint-mande.com](http://www.mape-saint-mande.com)



**Venez nous rejoindre et soyez, avec nous, actifs ou partie prenante, pour améliorer la qualité de vie de tous les enfants de Saint-Mandé, au sein de l'école et dans le cadre scolaire.**

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... e-mail .....

Nom(s) de(s) l'élève(s), établissement et classe(s) : .....

ADHESION PLEINE • ci-joint un chèque de 10€ à l'ordre du MAPE.

Correspondant à l'adhésion du parent, membre actif ou partie prenante au MAPE, et couvrant l'inscription éventuelle aux ateliers périscolaires de l'élève.

ou ADHESION PARTIELLE • ci-joint un chèque de 2€ à l'ordre du MAPE.

Correspondant uniquement à l'inscription de l'élève aux ateliers périscolaires, pour les frais administratifs du MAPE.

Un bulletin séparé, d'inscription individuelle et spécifique aux différents ateliers, est disponible directement auprès des intervenants concernés.

Merci de déposer ce bulletin accompagné de votre règlement dans la boîte aux lettres MAPE à l'entrée de l'école ou par courrier à l'adresse du MAPE • Mouvement Associatif des Parents d'élèves •

24 rue du Commandant René Mouchotte 94160 Saint-Mandé

www.mape-saint-mande.com - email : [associationmape@yahoo.fr](mailto:associationmape@yahoo.fr)

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Nadia Tidjani 01 77 99 35 07. »